#RÉVOLUTION DE L'ÉCRIT

EXPOSITION TEMPORAIRE

MAISON DU PATRIMOINE MÉDIÉVAL MOSAN

Jehans Wanes

Ramuelles

Ramuelles. Yendoles tenant et le ouer doit

hiretaulement. Or le tient tortans de la

mes les frres. lorq. Wniers et Jornall

LA GRANDE AVENTURE HUMAINE DE L'ÉCRIT...

Écrire, c'est-à-dire transcrire la langue que l'on parle, la représenter visuellement par des signes, est un acte complexe. C'est le fruit de l'une des grandes aventures intellectuelles et techniques de l'histoire de l'Homme, débutée il y a environ 5000 ans.

Pendant des millénaires, le langage a été le principal moyen de communication entre les hommes. Petit à petit, ces derniers ont eu besoin de garder des traces matérielles de certaines informations, sur divers supports trouvés dans leur environnement. C'est ainsi que des techniques d'écriture sont nées, inventées en différents endroits du monde.

Les 1000 ans que recouvre le Moyen Âge (476-1492) forment une période importante dans l'évolution de l'écriture et du document écrit. Certains changements sont relativement connus. Tel le passage du rouleau au codex, livre de format rectangulaire qui s'impose véritablement durant l'époque médiévale. Ou encore l'usage dominant du parchemin, précédé par celui du papyrus jusqu'à l'aube du Moyen Âge.

Les bouleversements documentaires qui secouent les quatre derniers siècles du Moyen Âge sont plus méconnus. Jusqu'au 12e siècle environ, la culture écrite est largement le fait du monde ecclésiastique. À partir de cette époque, de plus en plus d'individus, issus de différents milieux de la société médiévale, ont recours à l'écrit. Massivement produit, il acquiert une valeur en droit et devient aussi l'objet d'une conservation plus attentive, d'une volonté de garder les documents.

C'EST UNE RÉVOLUTION MÉDIÉVALE DE L'ÉCRIT.

DES ÉCRITS ORDINAIRES ET DES ŒUVRES

Deux grandes catégories d'écrits médiévaux peuvent être distinguées. D'une part, l'**écrit ordinaire**, courant, produit dans un contexte pratique, par exemple celui de la gestion de ses biens ou encore de transactions entre individus. D'autre part, l'**œuvre**, production historique, littéraire, religieuse ou encore didactique, visant l'instruction, la méditation ou même le divertissement.

En Belgique, les dépôts des Archives de l'État sont des lieux privilégiés de conservation des traces de l'écrit médiéval, dans le ressort des provinces. Cette organisation repose, aujourd'hui encore, sur la loi révolutionnaire née à la fin du 18e siècle, obligeant la centralisation des archives des institutions publiques et religieuses supprimées. En droit, donc, les Archives de l'État conservent le patrimoine archivistique nationalisé. Cela concerne une variété de types documentaires : chartes, comptes, registres, inventaires, enquêtes, etc.

Les œuvres médiévales produites sur l'actuel territoire belge se trouvent généralement dispersées, dans les collections d'institutions belges ou étrangères. En Belgique, songeons à la Bibliothèque royale de Belgique, aux bibliothèques universitaires ou encore aux fonds de sociétés savantes, telle la Société archéologique de Namur. Le manuscrit, livre écrit à la main, est l'emblème des œuvres du Moyen Âge. C'est toujours un exemplaire unique, fruit d'un long et patient travail d'écriture et, parfois, d'illustration. L'image peinte est appelée « enluminure » ou plus tardivement « miniature ». Jusqu'aux 12e-13e siècles, les plus grands producteurs de manuscrits sont les *scriptoria* des institutions religieuses. Avec le développement des villes et, en leur sein, des écoles et des universités, les ateliers laïques et les libraires vont gagner en importance.

L'ENLUMINURE DANS L'ESPACE MOSAN

Les premiers manuscrits enluminés produits dans l'espace mosan remonteraient aux années 1020-1030. C'est à cette époque qu'une « identité mosane » se développe, bien que des manuscrits aient été produits auparavant.

Dans la seconde moitié du 11e siècle, le frère Goderannus serait l'auteur d'enluminures dans deux œuvres majeures, la Bible de Lobbes et la Bible de Stavelot. Le Psautier d'Hastière représente un autre monument de l'art mosan de cette époque. Jusqu'à la fin du 12e siècle, le style de l'enluminure mosane offre une homogénéité stylistique assez forte, avec des personnages longilignes habillés de drapés vibrants et entourés de détails soigneusement réalisés.

Le 12e siècle est généralement considéré comme l'apogée de l'art mosan. Ce siècle correspond à l'âge d'or des bibles monumentales, telles que la Bible de Saint-Hubert et la Bible de Saint-Laurent de Liège. La Bible de Floreffe est l'un des chefs-d'œuvre de l'enluminure mosane.

Après quelques décennies de déclin, un renouveau artistique s'observe dans le dernier quart du 13e siècle. À partir de 1280, l'art du diocèse de Liège est influencé par la France gothique. Le groupe des Psautiers de Lambert le Bègue est une illustration intéressante des œuvres contemporaines.
La fin du Moyen Âge se caractérise par une perte de l'unité artistique de la miniature mosane, largement marquée par des influences variées.

Le frère Goderannus serait l'auteur de la seule miniature pleine page de la Bible de Stavelot, représentant le Christ en majesté entouré du Tétramorphe. Londres, BL, Add. 28107, fol. 136r (photo © British Library)

Le Psautier d'Hastière aurait été réalisé à l'abbaye de Waulsort ou à celle d'Hastière-par-delà. Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm 13067, fol. 17v (photo © Bayerische Staatsbibliothek)

Bible de Floreffe. Londres, BL, Add. 17738, fol. 4r (photo © British Library)

L'ART DE L'ENLUMINURE À MAREDRET

Dès son installation à l'extrême fin du 19e siècle, la jeune fondation de Maredret (actuelle commune d'Anhée) doit se fournir en livres liturgiques pour les cérémonies religieuses rythmant son quotidien. La volonté des sœurs bénédictines est que leurs livres soient en accord avec le style architectural néogothique de l'abbaye. Dès la prise de possession des lieux, elles installent un atelier d'enluminure dédié à saint Luc, patron des peintres. Mère Agnès Desclée (1871-1931) en est la première miniaturiste. C'est le début d'une étonnante aventure artistique qui se poursuit de nos jours. Outre les réalisations à usage interne, les enlumineresses de Maredret répondent également à des demandes externes, source de revenus pour l'abbaye.

Dès l'arrivée à Maredret de la lettre "Patriotisme et Endurance", en janvier 1915, les sœurs s'attellent à la réalisation d'un manuscrit enluminé, doté d'un programme iconographique neuf. Elles se mettent notamment en scène et montrent comment elles participent à l'effort de guerre : du haut des murs de leur monastère, elles prient pour obtenir la fin des hostilités. Ce manuscrit est la "Lettre pastorale du cardinal Mercier", chef-d'œuvre de l'enluminure néogothique en Belgique, connaissant une gloire internationale en 1920.

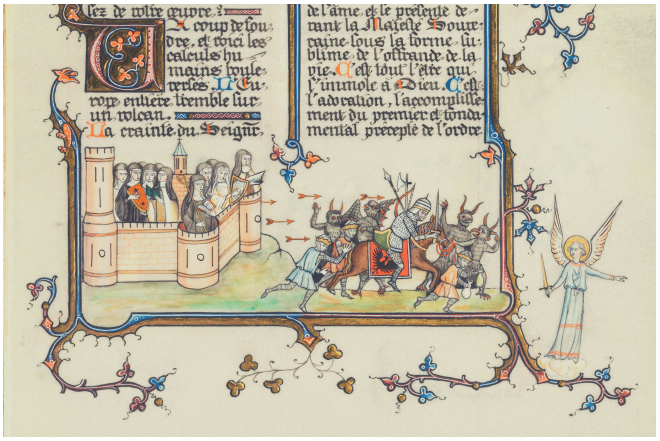

Marie-Madeleine Kerger et Agnès Desclée (attrib.), La force de la prière, bas de page de la lettre pastorale Patriotisme et Endurance du cardinal Mercier. Maredret, Archives de l'abbaye, planche 13 (photo © IRPA-KIK, Bruxelles)

Mère Bénédicte, abbesse de Maredret, au travail (photo © Guy Focant, Vedrin)

LA NAISSANCE DE LA BIBLIOTHÈQUE MODERNE

Bibliothèque enchaînée de la collégiale de Zutphen (Pays-Bas), bâtie au début des années 1560 dans la tradition tardo-médiévale
(photo © Tim Wengelaar)

Dans une abbaye, jusqu'aux derniers siècles du Moyen Âge, les livres sont répartis en plusieurs dépôts. La lecture se pratique collectivement, par exemple à l'église ou dans le cloître. Quant à l'école, organisée par certains monastères, elle abrite également un ensemble de livres. C'est le cas à l'abbaye bénédictine de Brogne, où un inventaire est dressé dans la seconde moitié du 12e siècle.

La plupart des communautés religieuses prennent l'habitude de ménager des espaces personnels où chacun peut lire et écrire, grâce à un mobilier plus ou moins approprié. On en trouve un reflet dans les portraits d'auteurs célèbres, tel saint Jérôme dans son étude. Atelier de Jan Van Eyck, ca. 1435. Detroit, Institute of Arts, 25.4

La bibliothèque moderne naît au 13e siècle, dans le contexte du développement des universités et de l'essor des ordres mendiants. Le dynamisme de ces nouveaux centres favorise l'aménagement d'espaces dédiés au travail intellectuel. Ces espaces sont vastes, lumineux et équipés d'armoires, d'étagères et de pupitres, auxquels les livres sont souvent enchaînés par crainte du vol. Apparues en milieu urbain, ces bibliothèques *(librariae)* gagnent les institutions religieuses. Dans la région mosane, elles ne sont guère attestées avant le dernier siècle du Moyen Âge. Un volume de l'abbaye bénédictine de Saint-Jacques à Liège renvoie alors à un catalogue de *la libraria*, tandis que les comptes du couvent des croisiers de Liège rapportent qu'en 1454, on fit apporter du bois par la Meuse en vue de fabriquer des pupitres pour la bibliothèque.

Cote P1 sur le plat avant de la reliure médiévale d'un manuscrit des croisiers de Huy, 15e s. Elle est surmontée par une étiquette donnant les titres des traités du volume. Liège, Bibliothèque universitaire, ms. 208 (photo © ULiège Library)

Les 14e et 15e siècles se distinguent par une autre innovation majeure, la multiplication des dépôts dans les cellules monastiques *(cella)*. Beaucoup de communautés religieuses entreprennent d'aménager leur dortoir commun pour le transformer en chambres séparées. La lecture prend alors un caractère plus individuel, favorisé par la plus grande accessibilité des livres. La consultation d'un livre se trouve aussi facilitée par l'existence de nouveaux outils tels les catalogues avec ordres thématique ou alphabétique, les cotes et les tables des matières.

DE NOUVEAUX OUTILS FACILITANT LA LECTURE

L'individualisation de la lecture personnelle en milieu monastique, favorisée par la cellule et l'accessibilité des livres, l'est aussi par la lisibilité accrue des textes. Aux premiers siècles du Moyen Âge, les mots de la page n'étaient pas systématiquement séparés par un espace blanc, comme aujourd'hui. Ce dispositif graphique apparaît en Irlande vers le 7e siècle, pour faciliter la tâche des lecteurs confrontés au latin. Il gagne le continent pour s'imposer au 12e siècle. Jusqu'alors, la lecture supposait un effort préalable de reconstitution des mots à lire, impliquant la prononciation des lettres inscrites sur la page. D'où une lecture qui était lente et murmurée, propice à la méditation autour des textes bibliques.

Au cours des 12e-13e siècles, la multiplication des œuvres et des livres favorise une nouvelle attitude à l'égard des textes. Désormais, ils sont considérés comme des instruments de travail à lire rapidement ou à consulter. La lecture visuelle, totalement silencieuse, devient la norme. Elle est rendue possible par une série d'évolutions dans la mise en page et la « mise en texte » des manuscrits. Parmi celles-ci, songeons à l'arrangement spatial en colonnes, avec retour à la ligne et espace entre les lettres et les mots. De même, la ponctuation se précise, certains mots sont soulignés ou encadrés, des titres, des sommaires et des index accompagnent les textes. Différentes couleurs sont utilisées, notamment le noir, le rouge et le bleu.

Nés dans les milieux scolaires, ces outils se diffusent largement comme en témoignent de nombreux manuscrits copiés à la fin du Moyen Âge. La lecture et l'écriture sont désormais des activités liées, qui peuvent être pratiquées simultanément. C'est ainsi que les moines ont pris l'habitude de transcrire des textes afin de répondre à leurs propres besoins culturels, dans un contexte de « banalisation » progressive du livre.

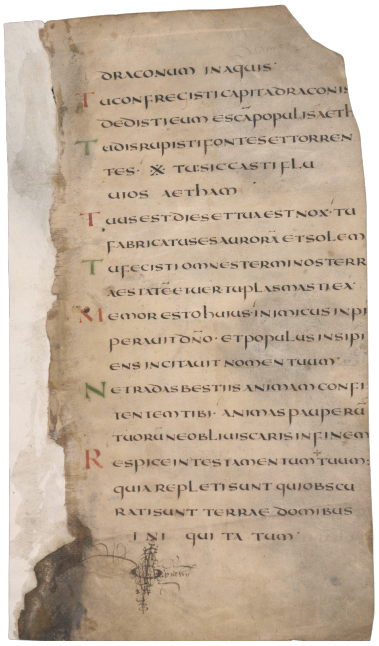

Fragment de psautier extrait de la reliure d'un cahier de revenus paroissiaux de la chapelle de Blaimont (16e s.), dépendant de la paroisse d'Hastière. Transcrit en Northumbrie (nord de l'Angleterre) au 8e s., le manuscrit dont ce feuillet est l'unique témoin provient selon toute vraisemblance de l'abbaye de Waulsort, fondée au milieu du 9e s. par des moines insulaires et dont dépendait la chapelle de Blaimont. L'écriture est une onciale, l'un des deux grands types d'écriture livresque utilisés durant les derniers siècles de l'Antiquité et au début du Moyen Âge. Selon une pratique courante à son époque, le scribe n'a pas systématiquement séparé les mots par des espaces blancs. Namur, Archives de l'État, Archives ecclésiastiques, 2799 (photo © AÉN)

L'ABBAYE DE CÎTEAUX FACE À SES ARCHIVES

Durant les derniers siècles du Moyen Âge, les cisterciens se caractérisent souvent par une haute conscience de l'importance du recours à l'écrit. La conservation des documents au sein de chaque abbaye cistercienne est encouragée par le chapitre général depuis le début du 12e siècle. L'archivage est une condition sine qua non à la bonne gestion de l'abbaye, et Cîteaux (1098), par son statut d'abbaye mère, se doit de montrer l'exemple.

Des pratiques archivistiques semblent se mettre en place à Cîteaux à partir de 1170. Au tournant du 13e siècle apparaissent les premières mentions au dos des chartes, témoins de l'organisation des documents. Les chartes sont conservées enroulées sur elles-mêmes, attachées à l'aide de petites cordes. Elles sont disposées, par ordre alphabétique, dans des coffrets de bois, eux-mêmes enfermés dans des coffres fermant à clef.

Comptes sur tablette de cire, inscrits sur trois colonnes. Les tablettes sont d'une lecture difficile, en raison de la graphie et des très nombreuses abréviations. Les colonnes ont été barrées, une fois les comptes mis au propre. Dijon, Archives départementales de la Côte-d'Or, 11 H 1165, vers 1321-1324 (photo © F. Petot)

Comme pour les livres, de nouveaux outils facilitent progressivement la recherche et l'identification de documents dans les archives de l'abbaye. Parmi eux, des tables, des rubriques et des analyses des actes, des numéros d'ordre, ou encore une structuration de la page avec l'emploi de lettrines et d'encres de couleur. En 1216 est rédigé le premier cartulaire de Cîteaux, c'est-à-dire un recueil des chartes reçues par l'abbaye.

Au 14e siècle, le recours à l'écrit se fait de plus en plus important, et la production écrite se diversifie. Les plus anciennes comptabilités datent de 1321-1324 et se trouvent gravées sur des tablettes de cire, utilisées comme brouillon, car facilement effaçables et réutilisables.

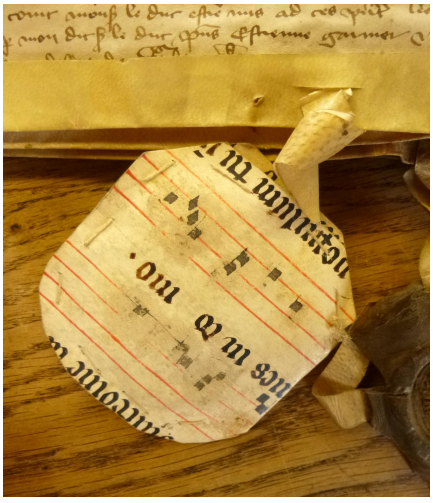

À la fin du 15e s., l'abbé Jean de Cirey fait placer les sceaux dans de petites pochettes de parchemin pour les protéger. Cette technique de mise en sachet des sceaux a été repérée dans d'autres abbayes cisterciennes. Ici, le sceau est protégé dans une pochette de parchemin faite d'un remploi provenant d'un feuillet de manuscrit noté. Dijon, Archives départementales de la Côte-d'Or, 11 H 1010 (photo © C. Rey)

LES MATÉRIAUX DE L'ÉCRIT LIVRENT LEURS SECRETS

Depuis quelques années, de véritables enquêtes interdisciplinaires, mêlant sciences humaines et naturelles, percent les secrets des matériaux de l'écrit.

C'est avec le parchemin, principal support « souple » de l'écrit durant le Moyen Âge, que les avancées sont les plus importantes. Le parchemin est fabriqué à partir de peau animale, généralement celle d'animaux d'élevage en bas âge dont l'abattage sert aussi à combler d'autres besoins tels l'alimentation et l'artisanat. Il est désormais possible d'identifier l'origine animale d'un parchemin. À l'abbaye d'Orval, après le premier tiers du 13e siècle, les actes ne sont plus écrits sur peau de veau, réputée plus blanche, lisse et souple, mais sur peau de mouton, moins coûteuse. Une raison du succès du mouton pourrait être la lutte contre les faux. La peau de mouton aurait en effet tendance à laisser apparaître beaucoup plus visiblement les marques de grattage. De manière générale, dans le nord-ouest de l'Europe, la peau de veau est privilégiée pour les manuscrits de qualité supérieure, et celle de mouton pour les livres plus communs.

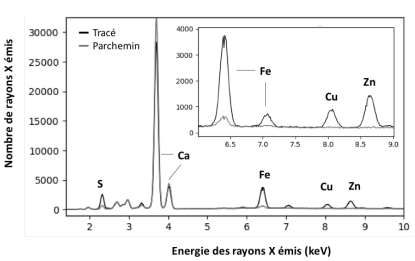

Spectre en énergie généré au moment de l'analyse des encres. Chaque élément chimique est associé à des pics d'émission. Ici, le fer (Fe), le cuivre (Cu) et le zinc (Zn) sont présents dans l'encre.

Au Moyen Âge, les encres noires sont les plus utilisées. En Occident, elles sont le plus souvent de type métallo-gallique. Leur fabrication repose sur trois ingrédients : les tanins (noix de galle), les sulfates métalliques (sulfates de fer, de cuivre ou de zinc) et un liant, souvent de la gomme arabique. La spectrométrie de fluorescence X identifie avec précision et de manière non-invasive les sulfates métalliques utilisés. Il devient possible de repérer des « familles » d'encres et de déterminer quels types d'encres sont utilisés par quelles institutions et à quelle époque. À Chartres, il est avéré que d'une institution à l'autre, les « signatures » des encres utilisées au cours d'un même laps de temps sont régulièrement identiques. Cela signifie sans doute que, à l'échelle d'une même (petite) ville, tous les établissements se tournent vers un même fournisseur, qui leur livre un produit fabriqué à partir des mêmes sulfates métalliques.

Collecte de « pelures » de parchemin par gommage sur une charte de l'abbaye d'Orval conservée aux Archives de l'État à Arlon. La spectrométrie de masse détermine le collagène contenu dans ces infimes quantités de fibres de parchemin (photo © Catherine Charles, Bibliothèque universitaire Moretus Plantin, Namur)

Spectromètre de fluorescence X lors de l'analyse de documents d'archives issus de la cité de Chartres (photo prise au Muséum national d'Histoire naturelle, Paris © N. Ruffini-Ronzani)

L'ÉCRIT, GARANT DE DROITS

Durant le haut Moyen Âge, la plupart des transactions ou des actions juridiques tiennent leur valeur juridique de l'existence d'un processus oral, reposant notamment sur la présence de témoins. Vers la fin du 12e siècle, l'écrit pratique se diffuse et s'implante dans des mondes d'artisans ou de paysans opulents. D'aide-mémoire, l'écrit devient aussi un instrument d'attestation juridique, il vaut en droit.

L'acte va alors être doté d'une forme relativement standardisée. Parchemin rectangulaire ou carré, muni de signes de validation, tel le sceau, l'acte relève d'un auteur qui consigne une décision ou une action juridique. L'écrit, validé par une autorité, permet de fixer des situations de plus en plus complexes, touchant notamment aux nombreux transferts de propriétés (ventes, arrentements, dons, héritages, etc.).

Pour valider un contrat, il faut passer devant le curé de paroisse ou devant l'official, représentant de l'évêque sur le plan juridique. Dès le 12e siècle, des communes, dotées de chartes de libertés, se mettent en place. L'échevinage est l'assemblée des notables réunis autour du bourgmestre et dotés de pouvoirs juridictionnels et administratifs. Il s'impose comme l'intermédiaire entre les protagonistes d'une même affaire économique ou juridique, d'une transaction à valider et inscrire.

L'importance croissante de l'écrit se marque aussi dans les comptabilités urbaines, tenues avec une relative régularité dès le milieu du 13e siècle. À la fin de ce siècle, le Nord de la France et nos régions voient émerger un nouvel interlocuteur, le notaire, qui deviendra un praticien de l'écrit de premier plan durant l'époque moderne.

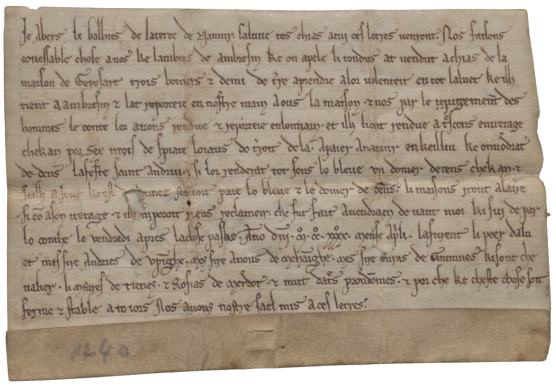

Acte d'avril 1240 par lequel Albert, bailli de la terre de Namur, déclare que Lambins d'Ambresin a vendu au prieuré de Géronsart à Jambes (Namur) trois bonniers et demi de terre dans l'alleu qu'il possède à Ambresin et l'a ensuite repris en bail à ferme de cet établissement. Cet acte sur parchemin, dont le sceau a disparu, est le plus ancien texte en ancien français conservé pour le Namurois. Archives de l'État à Namur, Archives ecclésiastiques, 3356 (photo © AÉN)

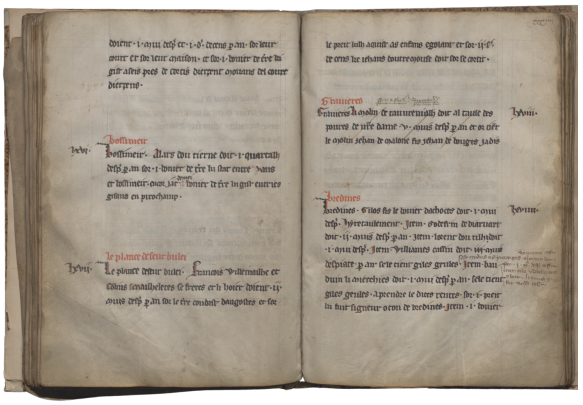

Livre foncier de la Table des pauvres de Namur, 1313. Le maire et les échevins de Namur, mambours (représentants légaux) des pauvres de la ville dès le 13e s., ont pris le contrôle de la Table des pauvres, devenue une institution publique de bienfaisance. Archives de l'État à Namur, Institutions de bienfaisance publiques à Namur, 1215 (photo © AÉN)

LE CHIROGRAPHE : UN ART DU CONTRAT

Le chirographe gagne en importance à partir du 13e siècle. Il s'agit d'une charte rédigée en deux exemplaires, sur la même feuille de parchemin. Une fois le texte copié, une « devise » est transcrite entre les exemplaires. C'est souvent le mot *chirographum*, « écrit à la main ». Puis le parchemin est découpé au travers de cette devise. Chacun des protagonistes du contrat conserve un des morceaux, que l'on peut rapprocher en cas de contestation afin de confirmer leur validité.

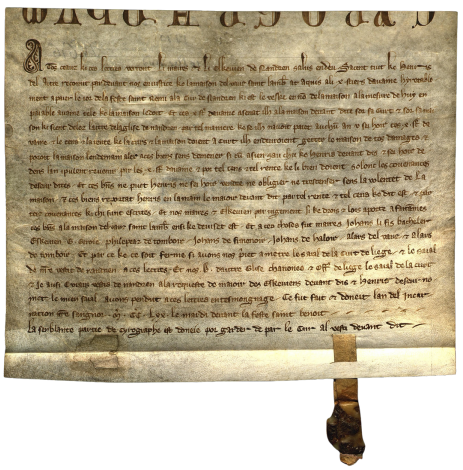

Chirographe de l'échevinage de Nandrin pour l'abbaye du Val-Saint-Lambert à Liège, 17 mars 1271 (n. st.). Archives de l'État à Liège, abbaye du Val-Saint-Lambert, 290 (photo © AÉL)

Au 13e siècle, dans le contexte des libertés communales gagnées par les villes et les villages face aux seigneurs, la technique chirographaire est un outil précieux pour les échevinages. En exigeant que les chirographes soient accomplis en leur présence et en conservant systématiquement un des exemplaires, les échevins imposent leur contrôle sur les échanges et les accords entre les habitants de leur communauté (juridiction gracieuse).

Chirographe tournaisien bipartite complet, 4 avril 1284. Archives de l'État à Tournai, Paroisses, Saint-Piat, 754 et même dépôt, Archives locales, P 759 (photo © É. Mineo)

Le succès du chirographe échevinal est très important, comme en témoignent de gigantesques collections comme celles de Nivelles (57.500 actes entre 1260 et 1611) et de Tournai (500.000 pièces de la fin du 12e siècle à 1795, dont 100.000 pour le 13e siècle). Les affaires traitées sont d'ordre varié : transferts de droits sur des biens immeubles, opérations de crédit, donations, testaments, contrats de mariage, etc. Quelques contrats tournaisiens assez curieux sont conservés. En 1234, un bourgeois concède un terrain à un prêtre pour y installer une latrine dotée d'un système d'aération… En 1248, un certain Gilles de Harelbeke s'engage à ne jamais entreprendre chez lui des travaux qui pourraient diminuer la luminosité dans la maison de son voisin…

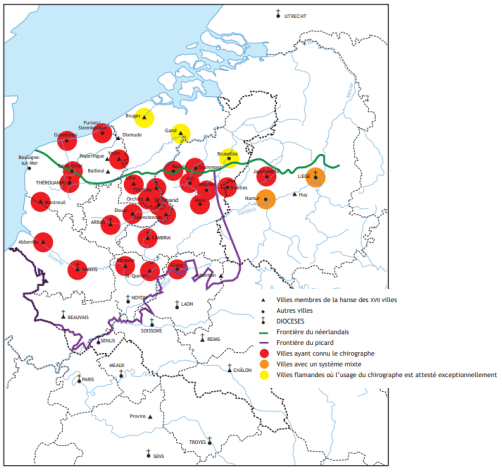

Aire de diffusion du chirographe urbain (HAMEL 2019, p. 440)

UNE DÉCOUVERTE ÉTONNANTE !

À l'occasion de la restauration de la collégiale Saint-Vincent de Soignies, en 2007-2008, une intervention archéologique a mené à la mise au jour exceptionnelle de documents.

La première trouvaille a été fortuite et réalisée dans le conteneur où avaient été déposés les débris d'une dalle en béton. Dès l'annonce de cette découverte, ces décombres ont été tamisés manuellement afin de retrouver l'ensemble des documents mélangés aux déchets. Parallèlement, l'équipe archéologique est intervenue à l'endroit même d'où provenaient les déblais, c'est-à-dire la partie orientale de la galerie autour d'un petit autel. Plusieurs indices semblent indiquer que ces écrits y ont été « jetés » à la fin du 19e siècle.

Une centaine d'écrits ont été mis au jour et sont datés des 15e-17e siècles. La plupart sont sur parchemin, dont une grande majorité de chirographes. Ceux-ci forment un ensemble homogène et concernent surtout des contrats passés devant les jurés de la ville de Soignies. Ils attestent du rôle du chapitre Saint-Vincent, seigneur de Soignies, gardien de différents documents relatifs à la cité. Or la bonne conservation de ces écrits est une composante essentielle du mécanisme de sécurité juridique du chirographe. D'où un lieu d'archivage spécialement dédié, appelé « ferme ». Plusieurs chirographes sonégiens portent d'ailleurs la mention dorsale pour le ferme.

Certains des documents sont intacts et se présentent sous la forme de rouleaux encore fermés par leur ligature de cuir, rendant compte de la manière dont les écrits étaient conservés à la fin du Moyen Âge. Bel exemple, s'il en faut, de la complémentarité des données fournies par l'histoire et par l'archéologie.

Localisation des zones de fouilles, de l'autel et des sondages dans les deux galeries (© SPW/AWaP-DZO - Relevé et DAO : P.-Ph. Sartieaux)

Chirographe roulé avec ligature de cuir (photo L. Baty © SPW/AWaP

La galerie nord après la démolition de la dalle de béton. Au fond, l'autel à proximité duquel des documents ont été mis au jour (photo C. Ansieau © SPW/AWaP-DZO)

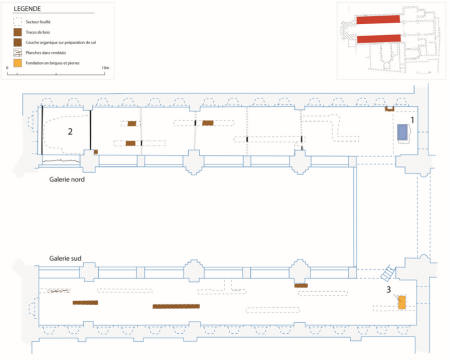

Détail rapproché du dégagement d'écrits (photo C. Ansieau © SPW/AWaP-DZO)

LE CHARTRIER DES COMTES DE NAMUR

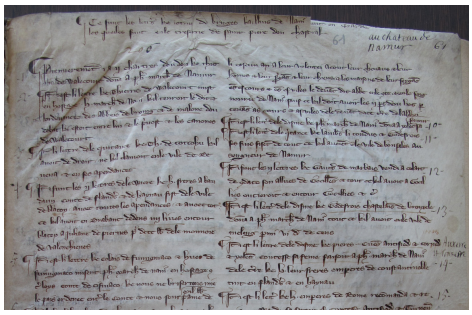

Extrait de la copie (1284) de l'inventaire du chartrier des comtes de Namur réalisé en 1263. Lille, Archives départementales du Nord,
B 1561, fol. 61r (photo © J.-F. Nieus)

Acte de février 1279 (n. st.) par lequel Gui de Dampierre octroie à son épouse Isabelle de Luxembourg le château de Wijnendale. Archives de l'État à Namur, Chartrier des comtes de Namur, 118 (photo © AÉN)

Le comté de Namur n'échappe pas au « boom » de la culture écrite qui touche la plupart des régions de l'Europe occidentale durant le 13e siècle. L'intérêt des élites pour l'écrit, outil devenu incontournable, est grandissant. Au sein de l'administration comtale namuroise, le recours à l'écrit se manifeste en premier lieu par l'émergence d'un « chartrier » au tournant des 12e et 13e siècles, c'est-à-dire par la sauvegarde d'un ensemble de chartes reçues.

En 1263, les clercs de Gui de Dampierre, comte de Flandre et de Namur, dressent un inventaire des chartes namuroises. Plus de la moitié de ces actes émane de l'aristocratie régionale, pour des motifs divers tels que des échanges de biens, des litiges, etc. La garde de ce chartrier est confiée aux chanoines de la collégiale Saint-Pierre-au-Château. Le comte engage progressivement un processus de sécularisation en conférant la garde de nouvelles archives non plus à des chanoines, mais à des agents administratifs choisis par ses soins. La situation est identique ailleurs dans le nord-ouest de l'Europe, où la fin du 13e siècle voit émerger de véritables « fonctionnaires ».

Isabelle de Luxembourg, seconde épouse de Gui de Dampierre, est l'instigatrice de la conservation d'un grand nombre d'écrits soutenant les droits des comtes de Namur, ses héritiers. Deux dépôts émergent pour l'accueil des « chartes de Madame ». Le premier est l'abbaye de Floreffe, abbaye chère aux comtes namurois, et le second le château de Wijnendale, en Flandre, appartenant à la comtesse et à son fils Jean de Namur.

La collégiale Saint-Pierre-au-Château, à la pointe de l'éperon rocheux surplombant le confluent de la Meuse et de la Sambre, dans l'enceinte castrale. Lavis sur papier de Valentijn Klotz, 1697 (photo © IRPA-KIK, Bruxelles)

LA MULTIPLICATION DES DOCUMENTS DE GESTION

À partir des 12e-13e siècles, le recours à l'écrit dans la gestion de biens et de revenus est croissant, dans le contexte d'une économie qui se monétarise et du recours massif au système de la rente (revenu annuel).

En 1263, alors que Gui de Dampierre vient d'acheter le comté de Namur, une décision sans précédent connu dans les principautés des « anciens Pays-Bas » est prise. Celle de se lancer dans la réalisation d'un inventaire systématique, et aussi complet que possible, de toutes les possessions, de tous les revenus et droits du comte en terre namuroise. Au printemps 1265, les agents du comte bouclent leurs enquêtes, aidés par les échevinages locaux. Le résultat, en français, est un « polyptyque ». Les plus anciens documents de ce type attestés remontent à l'époque carolingienne. C'est le changement d'échelle qui impressionne, car c'est ici un vaste territoire qui a été passé au crible.

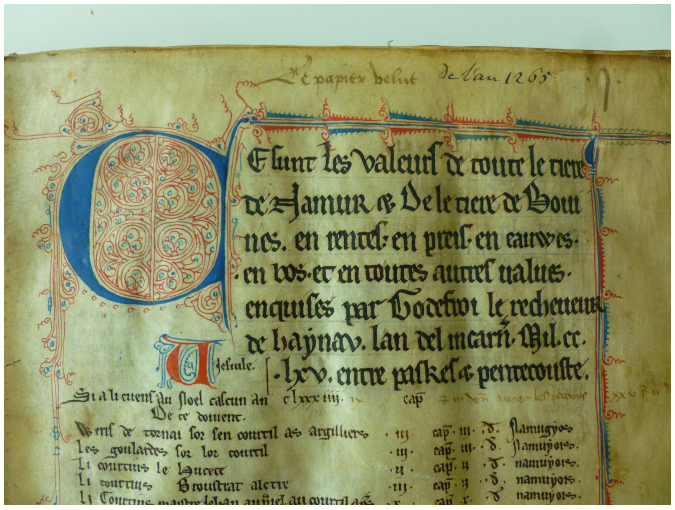

Début du polyptyque namurois de 1265, avec initiale filigranée, présentant l'intitulé général : Ce sunt les valeurs de toute le tiere de Namur (...). Archives générales du Royaume, Chambre des comptes, Registres, 45918, fol. 1r (photo © J.-F. Nieus)

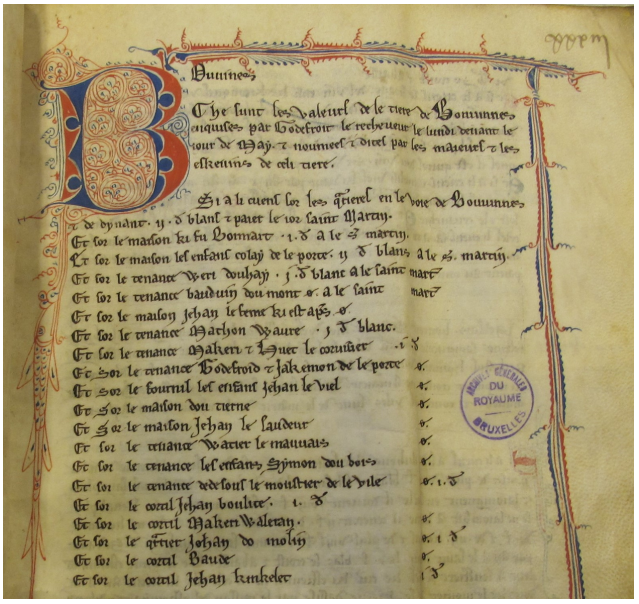

Début du recensement relatif à Bouvignes. Les ressources locales du comte ont été noumees et dites par les maieurs et eskevins de celi tiere. Archives générales du Royaume, Chambre des comptes, Registres, 45918, fol. 33r (photo © J.-F. Nieus)

Disséminées entre plusieurs dépôts de Belgique et de France, un ensemble de « petites » pièces financières namuroises atteste du même effort de gestion des revenus. Il s'agit surtout de mandements et de quittances pour le paiement de fiefs-rentes octroyés par le comte, remontant aux années 1280. La conservation de ce type d'écrits, éphémères de nature, est un indice des réflexes accrus de préservation des documents.

Les institutions religieuses, elles aussi, établissent et conservent de plus en plus d'écrits de gestion. Vers 1285, le prieuré de Géronsart produit un cartulaire (recueil de chartes) fournissant des informations parmi les plus anciennes sur les biens immobiliers de son voisinage immédiat, notamment de la ville de Namur. En 1364, le petit hôpital de Sclayn dresse un compte de ses revenus et de ses dépenses.

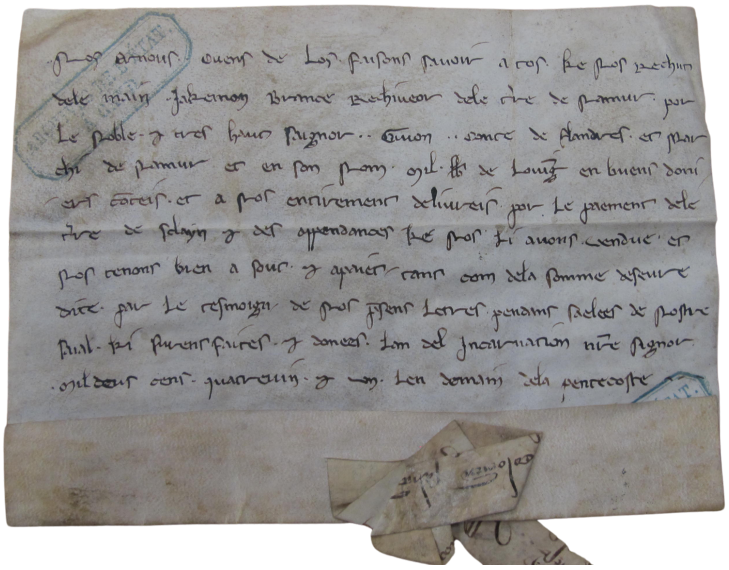

Quittance écrite par Lambert de Bouvignes, clerc du receveur, juin 1281. Archives de l'État à Gand, Chartes des comtes de Flandre, Saint-Genois, 292 (photo © A. Stuckens)

Le cartulaire du prieuré de Géronsart à Jambes. Archives de l'État à Namur, Archives ecclésiastiques, 3359 (photo © AÉN)

UNE EMPREINTE DE CIRE PORTEUSE DE SENS

L'usage du sceau est croissant à partir du 11e siècle. Il participe à rendre valide un acte, d'où le nombre important d'empreintes conservées, pour toutes les sphères sociales.

Les femmes de l'aristocratie l'emploient dès les 11e-12e siècles. Les héritières privilégient parfois un sceau équestre de chasse, car la chasse induit un pouvoir territorial. De forme ronde, ce sceau présente une figure féminine en amazone, tenant un faucon au poing. C'est le cas pour Yolande de Hainaut, devenue comtesse de Namur en 1212.

Isabelle de Luxembourg, comtesse de Namur à partir de 1264, se dote d'une matrice pédestre de forme ogivale plus conventionnelle. Elle arbore une figuration en pied, debout, tenant une fleur de lis de la main droite et de la gauche l'attache de son manteau. Elle est accostée de deux écus : à sa droite aux armes de son époux et à sa gauche aux armes de son père. Elle respecte de la sorte les attendus qui régissent les empreintes féminines en donnant la place d'honneur à son époux, mais en signalant les deux parentés dans lesquelles elle est insérée.

Dans le comté de Namur, comme ailleurs, un changement de taille survient dans la seconde moitié du 14e siècle, à partir de Catherine de Savoie. Désormais, certaines aristocrates optent pour un sceau dit armorial, présentant uniquement un écu. En combinant les armes de leur père et de leur époux, ces dames créent leur propre blason qu'elles sont les seules à arborer. Cette identité plurielle est le propre des femmes et des situations variées (mariage, remariage, veuvage, héritage) rencontrées au cours de leur vie.

Empreinte du sceau d'Isabelle de Luxembourg, comtesse de Namur, appendue à un acte du 29 mars 1298 (n. st.). Elle est accostée de deux écus : à sa droite un écu au lion (armes de Flandre) et à sa gauche un écu burelé au lion (armes de Luxembourg). Archives de l'État à Namur, Chartrier des comtes de Namur, 293 (photo © AÉN)

Acte du 8 juillet 1285 scellé par Gui de Dampierre et Isabelle de Luxembourg. Il existe une hiérarchie dans la disposition des empreintes des sceaux au bas d'un acte. La place de prééminence est la plus à gauche. Archives de l'État à Namur, Chartrier des comtes de Namur, 177 (photo © AÉN)

Empreinte du sceau armorial de Catherine de Savoie, comtesse de Namur, appendue à un acte du 1er février 1374 (n. st.). Archives de l'État à Namur, Chartrier des comtes de Namur, 1043 (photo © AÉN)

LA CONQUÊTE DU LIVRE

Durant les derniers siècles du Moyen Âge, la lecture s'étend au-delà des milieux monastique et universitaire. C'est une révolution culturelle qui engendre un nouveau rapport au livre dans les milieux laïques. Médecins ou encore fonctionnaires des administrations, membres de la bourgeoisie ou de la petite noblesse, se tournent vers une lecture professionnelle d'ouvrages techniques. Au sein de l'aristocratie, la lecture de loisir gagne en importance. Il en résulte un accroissement sans précédent de la production de livres et, dans un même temps, la création d'un marché commercial du livre. Les livres à succès sont avant tout les livres d'heures, le psautier et la Bible, après quoi viennent les livres d'histoire et les traités philosophico-pratiques, les textes historiographiques et didactiques puis les œuvres littéraires.

Dans les milieux aristocratiques, il semble que la capacité à lire et à écrire en latin se soit généralisée à partir du 13e siècle. Si certains auteurs, comme Philippe de Novare, pointent le danger que représente une femme instruite, nombreux sont ceux qui encouragent l'instruction des femmes, notamment au travers de la lecture. C'est le cas de Vincent de Beauvais et Robert de Blois et, au 15e siècle, de Christine de Pizan. À la fin du 14e siècle, le chevalier de La Tour Landry rédige un Livre pour l'enseignement de ses filles dans le but de leur apprendre à roumancer, c'est-à-dire à lire un ouvrage en langue vulgaire.

L'attrait des livres chez les laïcs induit des transformations dans la mise en page. Une série d'innovations réservées jusqu'alors au monde académique sont transposées dans les livres à l'usage des nobles : écriture plus lisible et plus aérée, moins d'abréviations, des images, des index et des tables des matières.

Léontion est une philosophe athénienne qui ouvrit sa propre école de philosophie. Le texte de Boccace insiste à la fois sur sa grande intelligence et sur le scandale de sa vie dissolue. Le miniaturiste rapproche ces deux thèmes par le motif de la lecture. Boccace, *Des cleres et nobles femmes*, trad. du *De mulieribus Claris* par Laurent de Premierfait. Paris, début du 15e s. Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 12.420, fol. 93r (photo © BnF)

Évocation de la bibliothèque d'un seigneur dans le courant du 15e s. On note que les livres sont disposés à plat sur les étagères et non pas rangés à la verticale comme aujourd'hui. Roman de Jean d'Avesnes. Maître du Girart de Roussillon, enlumineur, Lille et/ou Bruxelles (?), années 1460. Paris, Bibliothèque nationale de France, Ars., ms. 5208, fol. 1r (photo © BnF)

LE LIVRE, OBJET DE PRESTIGE

Dans cette scène de présentation du livre, un lit à baldaquin remplace le trône. Traité de l'oraison dominicale, traduit par Jean Mielot. Jean Le Tavernier, enlumineur, Audenarde, après 1457. Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, ms. 9092, fol. 1r (photo © KBR)

Jean de Wavrin était conseiller et diplomate de Philippe le Bon. Son *Roman de Gerard de Nevers* est adressé à Charles, comte de Nevers, dont Philippe le Bon était le tuteur, et c'est bien au comte qu'est présenté le volume, sur une table improvisée. On note le style très personnel du maître de Wavrin, qui évoque la bande dessinée. Jean de Wavrin, Roman de Gerard de Nevers. Le Maître de Wavrin, enlumineur, Lille, vers 1450-1460. Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, ms. 9631, fol. 1r (photo © KBR)

À la fin du Moyen Âge, le livre demeure un objet coûteux, gardant la plus grande partie de la population à l'écart de la lecture. Même pour les plus fortunés, une bibliothèque dépasse rarement les 200 volumes environ. Dès lors, le livre devient un instrument de pouvoir et de prestige dans les sphères aisées. Les princes et les rois ont constitué des ensembles exceptionnels : 831 volumes pour Philippe le Bon, duc de Bourgogne, 1271 volumes pour la librairie du Louvre sous Charles V et Charles VI.

L'histoire et la littérature, visant la perpétuation de la mémoire des ancêtres et/ou le divertissement, sont les lectures privilégiées des aristocrates. À partir du 14e siècle, le livre « utile » est concurrencé par le roman. Cette lecture de loisir est surtout entreprise après le repas du soir. Elle est orale, se pratique en compagnie dans la chambre princière et est parfois accompagnée d'autres divertissements, tels le chant et le jeu des échecs.

La chambre est le lieu par excellence de la sociabilité intellectuelle et culturelle. C'est là que l'on dépeint le don du livre par l'auteur au mécène. Il s'agit de représentations symboliques, participant d'une certaine mise en scène de la politique des princes. Le livre apparaît comme un objet de transmission des valeurs et de bon gouvernement.

DU PARCHEMIN AU PAPIER

Arrivé de Chine dans le monde arabo-musulman au 8e siècle, le papier parvient en Espagne et en Sicile au 12e siècle, en Italie durant le siècle suivant, et se fait connaître en Europe notamment par l'intermédiaire des croisades. Il commence à se diffuser dans l'espace de l'actuelle Belgique au tournant des 13e et 14e siècles. Les agents des comtes de Namur l'utilisent à partir des années 1340. Jusqu'au 15e siècle, il est néanmoins un matériau choisi pour des écrits éphémères et de gestion, tels les brouillons et les comptabilités, ne requérant ni le prestige ni la solidité du traditionnel parchemin.

Moins complexe et moins coûteux à fabriquer que le parchemin, le papier est fait à partir de la cellulose contenue dans les végétaux trouvée dans les vieux chiffons de chanvre, de lin, ou plus tardivement de coton. Ces tissus sont mouillés de façon à « pourrir ». La pâte obtenue est placée dans une forme qui va donner au papier, et donc au livre, son « format ». Le filigrane est la marque du fabricant, rendue par un fil métallique en relief accroché à la forme. Depuis 2017, un projet mené au sein de l'École nationale des chartes, à Paris, vise à développer une application de reconnaissance des formes qui, à l'aide d'une simple photo prise avec un smartphone, identifierait automatiquement le filigrane étudié.

Avec le papier, ce sont de nouveaux métiers qui naissent durant les trois derniers siècles du Moyen Âge, dont celui de « chiffonnier ». Celui-ci rachète les vieux linges et chiffons et les vend aux papeteries. Dans l'espace mosan, les premiers moulins à papier émergent au 15e siècle, mais leur âge d'or est le 18e siècle. La Haute-Meuse dinantaise est alors un centre dynamique de fabrication de papier avec les papeteries d'Hastière, Dinant et Moulins.

Dans sa boutique, un papetier rogne des pages de papier, tandis que son assistant récupère un parchemin en grattant le texte à la pierre ponce. Sur les étagères se trouvent des rouleaux de peau et des paquets de papier. Bibliothèque universitaire de Bologne, Pietro e Floriano da Villola, Cronaca, milieu du 14e s., ms. 1456, fol. 4r (photo © BUB)

Un chiffonnier est généralement représenté avec sa hotte au dos et son crochet à la main. Bibliothèque nationale de France, Cris de Paris, vers 1500, Arsenal, Est. 264 Rés. Pl. 13 (photo © BnF)

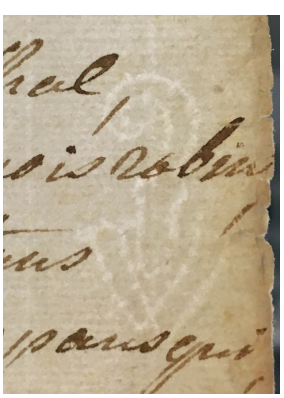

Probable filigrane (18e s.) de la papeterie d'Hastière, appartenant à l'abbaye de Waulsort, figurant une crosse abbatiale. Archives de l'État à Namur, Archives ecclésiastiques, 2897 (photo © MPMM)

D'UNE RÉVOLUTION À L'AUTRE

Au terme du Moyen Âge, une nouvelle révolution se produit. C'est, vers 1460, le perfectionnement et le développement par Gutenberg de l'imprimerie, procédé né en Chine des siècles auparavant. En lien avec cette nouvelle technique, le parchemin est définitivement abandonné au profit du papier.

Imprimer un texte, c'est le reproduire sur du papier à l'aide d'un support sur lequel ce texte a été gravé en relief. La pression du support, trempé dans l'encre, sur le papier, « imprime » ce dernier. Le texte est formé sur le support par l'assemblage de caractères mobiles. La machine remplace la main, un grand bouleversement en découle. L'imprimerie permet une vaste diffusion des documents, produits en grand nombre, rapidement et à moindre coût. Tout l'inverse du manuscrit en parchemin. C'est vrai également pour l'illustration de ces ouvrages : l'enluminure cède la place à la gravure.

Mais avant le triomphe de l'imprimerie, les derniers siècles de la période médiévale ont été caractérisés par un ensemble de mutations importantes dans le vaste champ de l'histoire de la culture écrite. Et bien après l'imprimerie, une autre révolution s'est produite il y a peu de temps, dans la seconde moitié du 20e siècle. C'est l'invention de l'informatique puis, dans la foulée, d'Internet.

DEPUIS 5000 ANS, L'HISTOIRE DE L'ÉCRIT A CONNU BIEN DES (R)ÉVOLUTIONS !

#RÉVOLUTION DE L'ÉCRIT

Exposition présentée en 2022 par

La Maison du patrimoine médiéval mosan

Direction de la MPMM

C.-M. Vandermensbrugghe

Création et coordination de l'exposition

A. Stuckens

Avec la collaboration de

C. Ansieau, P. Bertrand, E. Bodart, A.-L. De Longueville, H. Haug, X. Hermand, L. Jardot, F. Lefebvre, É. Minéo, J.-F. Nieus, J. Pranger, C. Rey, M. Rivière, N. Ruffini-Ronzani, P. Saint-Amand, D. Vanwijnsberghe

Prêteurs

Abbaye Notre-Dame de Leffe, Agence wallonne du Patrimoine, Archives de l'État à Gand, Louvain-la-Neuve et Namur, Bibliothèque du grand séminaire de Tournai, Fédération Wallonie-Bruxelles, Musée du Chapitre-Trésor de la collégiale Saint-Vincent de Soignies, Musée royal de Mariemont, Paroisse Saint-Lambert de Bouvignes, Société archéologique de Namur, TreM.a – Musée des Arts anciens du Namurois

Création du visuel

Enluminure réalisée par Mère Bénédicte, Abbaye de Maredret, 2021 © MPMM
Photos © Guy Focant, Vedrin
Infographie Schmitz Digital Printing

Court-métrage

IMAGINE-Production

Fruit d'un partenariat entre la MPMM, le Musée royal de Mariemont et le Service du Muséobus et des musées-valises de la Direction du Patrimoine culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Capsules vidéos

Phi-Média

Scriban ludique

Superbe Interactive

Photographies

Guy Focant, Vedrin
Vincent Rocher, AWaP

Infographie et impression (Bannières)

Schmitz Digital Printing

Remerciements à

L'Abbaye de Maredret, spécialement Mère Bénédicte et Sœur Gertrude ; Musées et Société en Wallonie ;

N. Amoroso, G. Authelet, A.-S. Barnich, G. Benoit, F. Bertrand, G. Bertrand, E. Bodart, M. Bourguignon, L. Bouvin, A. Carlier, F. Chantinne, C. Christophe, É. Depont, C. Detrait, J. Deveseleer, C. de Viron, M. Dewez, G. Focant, C. Goffioul, C. Henin, D. Henrard, X. Hermand, F. Huygens, L. Kluge, M. Lambert, M. Lamontagne, M.-A. Laoureux, M. Lecomte, É. Legrand, G. Libertiaux, M. Maillard, F. Martinez, F. Paquay, N. Petit, J. Porignaux, A. Quertinmont, A. Questiaux, Père J.-B. Raty O. Praem., É. Renard, P. Simon, A. Somers, P. Stienon, D. Stuckens, A.-M. ten Bokum, S. Van Parijs

Le Prix Robert Beaujean a été attribué à cette exposition et à la publication liée par le Fonds Robert Beaujean, géré par la Fondation Roi Baudouin.

TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE, DE CE DOCUMENT EST INTERDITE.

#RÉVOLUTION DE L'ÉCRIT

MAISON DU PATRIMOINE MÉDIÉVAL MOSAN
Place du Bailliage, 16 – 5500 Bouvignes (Dinant)
Tél. 00 32 82 22 36 16 – info@mpmm.be
www.mpmm.be

Avec le soutien de :

Impression : Pirson'Imprimerie SPRL - Editeur responsable/ D. Van Basten